



PISTE D'ATHLÉTISME : LE RÊVE VIRE AU CAUCHEMAR

LES PROMESSES DE NOTRE MAIRE N'ENGAGENT QUE CEUX QUI LES CROIENT !

Chères Vertoises, chers Vertois,

Vous le savez, **la réalisation d'une piste d'athlétisme à Vert-le-Petit par la Communauté de communes du Val d'Essonne (CCVE) était l'une des promesses faites par Laurence Budelot** lors des élections municipales de 2020. Rien n'était trop beau pour récupérer des voix dans la dernière ligne droite ! Cette promesse délirante devait être l'« assurance survie » de la majorité municipale. Mais, **comme d'autres projets grandioses récents (centre-bourg...), c'était complètement irréaliste.**

Après les élections, **tout le monde a sauvé les apparences : notre maire, tout d'abord, qui a su distiller son soutien à ce projet impossible et, d'autre part, Patrick Imbert, président de la CCVE, qui n'a pas manqué de promettre la main sur le cœur** lors de l'inauguration des nouveaux vestiaires en décembre 2021 **que l'étude de faisabilité de la piste de Vert-le-Petit serait bien lancée.**

Pourtant, **dès avril 2021, notre maire apprenait en plein conseil du budget de la CCVE que la piste ne serait pas budgétée** cette année-là. La séquence vidéo est mémorable, vous pouvez la regarder grâce au QR code ci-contre. « *Il y avait un accord de principe, Laurence, donc sois rassurée !* », expliquait M. Imbert. « *Tu peux avoir confiance, aucun problème !* », avait-il ajouté. En 2022, la piste a finalement été inscrite au plan pluriannuel d'investissement. Ouf, on avait sauvé les apparences !



Mais **la réalité finit toujours par s'imposer** : au conseil communautaire du 11 février 2025, **on a pu constater quel degré de confiance les Vertois peuvent accorder aux promesses de Laurence Budelot et de Patrick Imbert**. Les masques sont définitivement tombés : en toute logique, **la piste d'athlétisme de la CCVE ne verra jamais le jour à Vert-le-Petit**.

UN PROJET IRRÉALISTE SANS TERRAIN !

Mais alors, **pourquoi la promesse était-elle intenable dès le départ ?** C'est simple : **lorsque la CCVE finance une infrastructure, il faut qu'elle puisse bénéficier à d'autres communes**. Elle ne peut pas financer un projet « inter-communal » qui en réalité ne servirait qu'à une seule commune.

C'est ce qui a été rappelé le 11 février en conseil communautaire : **nous n'avons ni collège ni lycée, pas de transports suffisants, notre parking est trop petit et nos vestiaires ne sont pas assez grands** pour accueillir des compétitions d'athlétisme en même temps que les autres activités sportives. **Conclusion : un financement par la CCVE était irréaliste**.

Et **la majorité municipale se retrouve bien incapable de financer seule ce projet de 3,3 millions €**. Et dire qu'elle a prévu 13,6 millions € pour le centre-bourg ! **Son amateurisme après 15 ans de pouvoir donne le vertige...**

Autre problème : la piste aurait bien dû être faite quelque part... **Une piste d'athlétisme homologuée de 6 couloirs** (comme le souhaite la CCVE) **est impossible à réaliser autour d'un des terrains de football existants**, comme on peut le constater sur la simulation ci-dessous (la piste est en bleu).



Détail gênant pour la majorité municipale, il a été révélé le 11 février que **la commune n'a même jamais proposé de terrain à la CCVE !**

VOILÀ COMMENT NOTRE MAIRE RÉALISE SES PROMESSES ÉLECTORALES !